

Dossier d'évaluation des incidences Natura 2000



Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux

Commune et département) : Carpentras – Vaucluse

Adresse : 595 chemin de l'hippodrome BP 92

84201 CARPENTRAS

Téléphone : 04 90 60 81 81

Fax : 04 90 60 81 81

Email : contact@rhone-ventoux.fr

Nom du projet : OS AC 2022-2026 1^{er} année – Althen les Paluds – Monteux DN500mm

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ? Travaux en zone Natura 2000.

1 Question préalable (R414.23.I CE)

1.1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

a. Description détaillée du projet

Le syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux dans son optique de préserver ses ressources en eau souhaite renouveler une canalisation de transport d'eau potable entre la commune d'Althen les Paluds et celle de Monteux. Le syndicat a missionné le cabinet Tramoy pour la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Ce dernier consiste en la pose de 1 100ml linéaire de canalisation en fonte ductile DN500mm avec le franchissement de la Sorgue de Velleron en aérien.

b. Contexte et historique

Le système d'alimentation en eau potable du Syndicat Rhône Ventoux est composé de 3 services. Le premier dit le Bas Service comprend les communes de Sorgues, Le Pontet, Bédarrides, Vedène, Entraigues sur la Sorgue, Saint Saturnin les Avignon, Althen les Paluds et une partie de Monteux. La source de leur alimentation est les champs captant de la Jouve située sur la commune de Sorgues qui pompe l'eau dans la nappe d'accompagnement du Rhône, l'eau est ensuite envoyée



Zone de travaux - plan géoportail

Légende :

- Zone travaux ■
- Zone Natura 2000 habitat ■
- Base vie ★

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention

La durée des travaux est estimée à 6 mois avec un démarrage souhaité pour le début de l'année 2023.

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Pendant la période de préparation du chantier, un débroussaillage sera réalisé pour accéder aux structures actuelles. Afin de minimiser les impacts du chantier, il est prévu de replanter des espèces végétales endémiques.

f. Budget

L'estimation financière des travaux est de **1 100 000€ HT** soit **1 320 000 € TTC**. A ce montant s'ajoute le prix des différentes études préliminaires, du CSPS, de la maîtrise

d'œuvre et des imprévus. Ainsi le montant de l'opération est estimé à **1 320 000€ HT** soit **1 584 000€ TTC**

1.2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

a. Carte de location du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000

Le projet a une emprise totale de 1,4 hectare, la base vie sera installé au niveau de l'ancienne gare d'Althen les Paluds en dehors de la zone Natura 2000.



Zone de travaux - plan géoportail

Légende :

Zone travaux ■

Zone Natura 2000 habitats ■

Base vie ★

De plus les accès au chantier se feront via les pistes déjà présentes de part et d'autre de la zone travaux en fonction de l'avancement du projet.

1.3. Présentation des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés

Site Natura 2000 la Sorgue et l'Auzon FR9301578

2 Analyse des incidences (R414.23.II CE)

a. Incidences cumulatives avec d'autres projets du même maître d'ouvrage

Aucune incidence

b. Destruction ou détérioration d'habitats Natura 2000

Aucune destruction ou détérioration d'habitats

c. Destruction ou perturbation d'espèces ou habitats d'espèces Natura 2000

Néant

3 Mesures de suppression, réduction (R414.23.III CE)

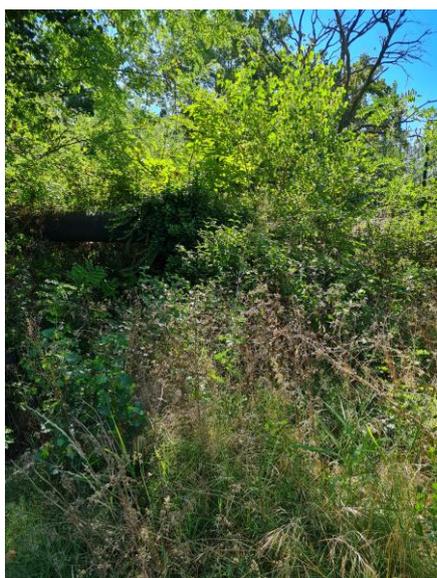
a. Description des mesures

Elles sont destinées à supprimer ou réduire les incidences du projet lui-même.

Le deuxième point spécifique est le franchissement de la Sorgue de Velleron. Actuellement, la conduite traverse la Sorgue en aérien, la structure métallique ainsi que l'acier calorifugé présentent des traces de rouilles et doivent être changés, cependant les structures en béton seront conservées, car elles sont en bon état. Dans aucun cas, les travaux ne serviront à la reprise des structures en béton actuel.



Lors des travaux, il est envisagé d'enlever les broussailles, ronces autour des plots en béton pour permettre l'accès aux ouvrages aux équipes travaux. La surface ainsi débroussaillée est estimée à 300m², elle sera remise en état après avec des espèces endémiques du lieu.



Lors de la phase travaux, une bâche de protection sera installée sous la structure afin de récolter toutes les particules potentiellement émises lors de la coupe de l'acier. Cette bâche sera nettoyée à chaque fin de journée afin d'éviter l'accumulation de déchets. Durant toute la durée des travaux, le stationnement des véhicules, leur entretien sera réalisé au niveau de la base vie et en aucun cas près des berges pour éviter une potentielle contamination de l'eau avec des hydrocarbures ou d'huile d'origine minérale. Concernant le retrait de la structure, il sera réalisé par une grue afin d'éviter la présence de personnes et d'engins dans le lit de la rivière.

La nouvelle conduite ainsi que la nouvelle structure seront assemblées en dehors des berges, puis acheminées jusqu'au site via une grue. La structure sera scellée dans les plots en béton de manière à éviter une modification de ces plots en béton, l'étude de structure sera réalisée ultérieurement par l'entreprise mandataire des travaux.

De part et d'autre de la rive lors de la remontée de la conduite au niveau du TN, il sera construit des butées en béton et la pose de ventouses afin d'éviter l'accumulation d'air dans les conduites et prévenir des coups de bélier.

4 Conclusion

a. Synthèse des incidences du projet

Les travaux n'auront pas d'impact significatif sur un habitat ou une espèce inscrite au Formulaire Standard de Données du site Natura 2000.

En effet, durant les travaux, aucune opération ne sera réalisée dans le lit de la rivière. De plus, tous les arbres présents sur le site seront conservés, seul un débroussaillage des ronces sera effectué aux abords de l'actuelle traversée sur une surface de 300m².

Concernant les nuisances sonores, la zone est déjà soumise au passage fréquent de la ligne ferroviaire Avignon Carpentras et donc les travaux n'ajouteront pas plus de nuisances.

En outre, les déchets émis par le chantier sont faibles, les emballages des fournitures seront stockés dans une benne adéquate. Concernant les déchets de la structure métallique de la traversée, ils seront évacués vers une décharge spécialisée.

c. Incidence significative ou non du projet ?

Absence d'incidence significative